

SOSLMH7/17

9162

(1938-ho, hh)

Commission Centrale et Commissions régionales des chemins de fer

Lettre S.N.C.F. au M.D.N.	28. 1.38	<i>budget</i>
Ordre du Jour n° 6		
Rectificatif 1 à l'O.J. 6	1. 3.39	<i>annule</i>
Ordre du Jour n° 6	16. 8.39	
Ordre du Jour n° 21	1. 9.39	
Ordre du Jour n° 22	2. 9.39	
Ordre du Jour n° 6	1.10.39	<i>annule</i>
Rectificatif 1 à l'O.J. 6	24.10.39	
Ordre du Jour n° 6	5. 5.40	
Rectificatif 1 à l'O.J. 6	24. 4.40	
Dépêche du M.G. à SNCF	18.10.44	

-----  
Etat-Major Général Guerre

4ème Bureau

2ème Section  
-----

N° 959 E.M.G.G./4

Objet :

Composition de la Commission  
Centrale des Chemins de Fer.  
-----

LE MINISTRE DE LA GUERRE

à Monsieur le Président du Conseil d'Adminis-  
tration de la Société Nationale des  
Chemins de Fer Français

En exécution de l'article 3 du décret du 27 Janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de Fer et comme suite aux récents changements dans le Haut personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je donne mon plein agrément aux nominations suivantes :

- M. GOURSAT, Directeur Général de la S.N.C.F. Commissaire Technique de la Commission Centrale des Chemins de Fer, en remplacement de M. LE BESNERAIS.
- M. LEMAIRE, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F. Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de Fer.

.....

COPIE à :

- Commission Centrale des Chemins de Fer (Suite à lettre N° 452/CCF/72/O du 8 oct. 1944).
- Etat-Major Général de la Défense Nationale (3ème Section)
- Ministère des Travaux Publics et des Communications (Direction des Chemins de Fer).

D

07.

Nominations du Commissaire Militaire  
de la Commission Centrale des Chemins de fer et des Commissaires  
Militaires des différentes Commissions Régionales.

Désignation des Commissaires Techniques  
des Commissions Centrale et Régionales.  
( tirage du 5 mars 1940)

Paris, le 26 avril 1940.

COL.

C. C. P. 4

Par suite de l'avancement en grade de M. le Commissaire Militaire de la Commission Centrale et de M. le Commissaire Militaire de la Commission Régionale NORD, des modifications sont à apporter à l'Ordre du Jour N° 6. Elles font l'objet des béquets ci-dessous, qui sont à coller sur la partie correspondante de ce document, en marge duquel les agents devront porter la mention : "modifié par rectificatif N° 1. en date du 26 avril 1940".

Le Commissaire Militaire,

PAQUIN.

Le Commissaire Technique,

R. LE BESNERAIS.

M. PAQUIN (J.M.B.) Colonel d'Infanterie, breveté d'Etat-Major hors cadres E.M., à l'Etat-Major de l'Armée, Chef du 4° Bureau : Commissaire Militaire de la Commission Centrale des Chemins de fer.

M. ROUX (J.A.E.) Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'Etat-Major hors cadres E.M. à l'Etat-Major de l'Armée : Commissaire Militaire de la Commission Régionale Nord des Chemins de fer.

O. J. 6  
Rect. 1  
26-4-40

Paris, le 5 Mars 1940

C.C. P. 4

COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER

D

NOMINATIONS DU COMMISSAIRE MILITAIRE DE LA COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER  
ET DES COMMISSAIRES MILITAIRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS RÉGIONALES

DESIGNATIONS DES COMMISSAIRES TECHNIQUES DES COMMISSIONS  
CENTRALE ET RÉGIONALES

*Le présent tirage annule et remplace le tirage du 1<sup>er</sup> Octobre 1939.*

A. - COMMISSAIRES MILITAIRES

I. - COMMISSION CENTRALE.

Par décision ministérielle, a été nommé :

M. PAQUIN (J.M.B.) Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'Etat-Major hors cadres E.M., à l'Etat-Major de l'Armée, Chef du 4<sup>o</sup> Bureau : Commissaire Militaire de la Commission Centrale des Chemins de fer.

Ont été affectés en qualité de Commissaires Militaires Adjointes à la Commission Centrale des Chemins de fer, les officiers ci-après désignés :

M. le Chef de Bataillon d'Infanterie br. d'E.M., de BEAUVILLE, de l'E.M.A. (4<sup>o</sup> Bureau).

M. le Chef de Bataillon d'Infanterie br. d'E.M., LE ROY, de l'E.M.A.

II. - COMMISSIONS RÉGIONALES.

Par décisions ministérielles, ont été nommés :

M. BERGES (M.A.), Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'Etat-Major hors cadres E.M. à l'Etat-Major de l'Armée : Commissaire Militaire de la Commission Régionale Est des Chemins de fer.

M. ROUX (J.A.E.), Chef de Bataillon d'Infanterie, breveté d'Etat-Major hors cadres E.M. à l'Etat-Major de l'Armée : Commissaire Militaire de la Commission Régionale Nord des Chemins de fer.

M. NICOL (L.), Chef de Bataillon d'Infanterie, breveté d'Etat-Major hors cadres E.M., à l'Etat-Major de l'Armée : Commissaire Militaire de la Commission Régionale Ouest des Chemins de fer.

M. VALLADON (Y.G.), Lieutenant-Colonel de Cavalerie, breveté d'Etat-Major :  
Commissaire Militaire de la Commission Régionale Sud-Ouest des Chemins de fer.

M. PELTEY (G.M.G.J.), Lieutenant-Colonel du Génie, breveté d'Etat-Major hors  
cadres E.M. à l'Etat-Major de l'Armée : Commissaire Militaire de la Commission  
Régionale Sud-Est des Chemins de fer.

B. - COMMISSAIRES TECHNIQUES.

Par décisions ministérielles, et en exécution de l'article 3 du Décret du 27  
janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer, les dési-  
gnations ci-après de Commissaires Techniques ont été prononcées :

I. - COMMISSION CENTRALE.

Commissaire Technique - M. LE BESNERAIS, Directeur Général de la S.N.C.F.  
Commissaires Techniques Adjointes :

- M. BERTHELOT, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F.,
- M. GOURSAT, Directeur du Service Central du Mouvement,
- M. Jean LÉVY, Directeur du Service du Matériel,
- M. PORCHEZ, Directeur du Service Central des Installations Fixes,
- M. LECLERC du SABLON, Directeur du Service des Approvisionnements,  
Commandes et Marchés.

II. - COMMISSIONS RÉGIONALES.

Est.

Commissaire Technique - M. RENARD, Directeur de l'Exploitation.  
Commissaires Techniques Adjointes :

- M. LEMAIRE, Sous-Directeur de l'Exploitation,
- M. DARGEOU, Chef du Service de l'Exploitation.

Nord.

Commissaire Technique - M. CAMBOURNAC, Directeur de l'Exploitation.  
Commissaire Technique Adjoint - M. DEGARDIN, Chef du Service de l'Exploitation.

Ouest.

Commissaire Technique - M. LEGOUX, Directeur de l'Exploitation.  
Commissaire Technique Adjoint - M. SOULARD, Chef du Service de l'Exploitation.

Sud-Ouest.

Commissaire Technique - M. DUMAS, Directeur de l'Exploitation.  
Commissaire Technique Adjoint - M. DREYFUS, Chef du Service de l'Exploitation.

Sud-Est.

Commissaire Technique - M. JOURDAIN, Directeur de l'Exploitation.  
Commissaire Technique Adjoint - M. TUJA, Chef du Service de l'Exploitation.

Le Personnel est invité à prendre note de ces affectations et désignations et  
à donner toutes facilités aux personnalités ci-dessus désignées, en vue de l'accom-  
plissement de leur mission.

Le Commissaire Militaire,

PAQUIN.

Le Commissaire Technique,

R. LE BESNERAIS.

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1939.

Col.

C. C. P. 4

COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER

**D**

**NOMINATIONS DU COMMISSAIRE MILITAIRE DE LA COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER  
ET DES COMMISSAIRES MILITAIRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS RÉGIONALES**

**DÉSIGNATIONS DES COMMISSAIRES TECHNIQUES DES COMMISSIONS  
CENTRALE ET RÉGIONALES**

*Le présent tirage annule et remplace le tirage du 16 août 1939  
ainsi que l'Ordre du Jour n° 22 du 2 septembre 1939.*

**A. — COMMISSAIRES MILITAIRES.**

**I. — COMMISSION CENTRALE**

Par décision ministérielle, a été nommé :

M. PAQUIN (J. M. B.) Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée, Sous-Chef du 4<sup>e</sup> Bureau : *Commissaire Militaire de la Commission Centrale des Chemins de fer.*

Ont été affectés en qualité de *Commissaires Militaires Adjointes à la Commission Centrale des Chemins de fer*, les officiers ci-après désignés :

M. le Chef de Bataillon d'Infanterie br. d'E. M., de BEAUVILLÉ, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Artillerie br. d'E. M., BOYER, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Infanterie br. d'E. M., LACOMBE, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Infanterie br. d'E. M., NOGUEZ, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Infanterie br. d'E. M., TIRAT, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

**II. — COMMISSIONS RÉGIONALES**

Par même décision ministérielle, ont été nommés :

M. BERGES (M. A.), Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale Est des Chemins de fer.*

M. ROUX (J. A. E.), Chef de Bataillon d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale Nord des Chemins de fer.*

M. NICOL (L.), Chef de Bataillon d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M., à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale Ouest des Chemins de fer.*

M. QUENARD (E. P. A.), Chef d'Escadron d'artillerie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale Sud-Ouest des Chemins de fer.*

M. PELTEY (G. M. G. J.), Lieutenant-Colonel du Génie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale Sud-Est des Chemins de fer.*

## B. — COMMISSAIRES TECHNIQUES.

Par décisions ministérielles, et en exécution de l'article 3 du Décret du 27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer, les désignations ci-après de Commissaires Techniques ont été prononcées :

### I. — COMMISSION CENTRALE

Commissaire Technique — M. LE BESNERAIS, Directeur Général de la S. N. C. F.

Commissaires Techniques Adjoints — M. BERTHELOT, Directeur Général Adjoint de la S. N. C. F.

- M. GOURSAT, Directeur du Service Central du Mouvement,
- M. Jean LÉVY, Directeur du Service Central du Matériel,
- M. PORCHEZ, Directeur du Service Central des Installations Fixes,
- M. LECLERC du SABLON, Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés.

### II. — COMMISSIONS RÉGIONALES

#### EST.

Commissaire Technique — M. RENARD, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. DARGEOU, Chef du Service de l'Exploitation.

#### NORD.

Commissaire Technique — M. CAMBOURNAC, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. DEGARDIN, Chef du Service de l'Exploitation.

#### OUEST.

Commissaire Technique — M. LEGOUX, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. SOULARD, Chef du Service de l'Exploitation.

#### SUD-OUEST.

Commissaire Technique — M. DUMAS, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. DREYFUS, Chef du Service de l'Exploitation.

#### SUD-EST.

Commissaire Technique — M. JOURDAIN, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. TUJA, Chef du Service de l'Exploitation.

Le Personnel est invité à prendre note de ces affectations et désignations et à donner toutes facilités aux personnalités ci-dessus désignées, en vue de l'accomplissement de leur mission.

*Le Commissaire Militaire,*

**PAQUIN.**

*Le Commissaire Technique,*

**R. LE BESNERAIS.**

**SOCIÉTÉ  
NATIONALE**  
*des*  
**CHEMINS DE FER  
FRANÇAIS**

**COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER**

**D**

**RECTIFICATIF N° 1**  
**A L'ORDRE DU JOUR N° 6**  
*du 1<sup>er</sup> octobre 1939*

*“ Nominations du Commissaire Militaire de la Commission Centrale  
des Chemins de fer et des Commissaires Militaires  
des différentes Commissions Régionales.*

*Désignation des Commissaires Techniques des Commissions  
Centrales et Régionales. ”*

Paris, le 24 octobre 1939.

COL.

**C. C. P. 4**

Par décision ministérielle, M. VALLADON (Y. G.), Lieutenant-Colonel de Cavalerie, breveté d'Etat-Major, est nommé *Commissaire Militaire de la Commission Régionale Sud-Ouest*, en remplacement de M. QUENARD, Chef d'Escadron d'Artillerie, breveté d'Etat-Major, appelé à d'autres fonctions.

Le béquet ci-dessous est à coller sur l'alinéa correspondant de l'Ordre du Jour n° 6.

*Les agents devront porter dans la marge de l'Ordre du Jour précité la mention :*

*« Modifié par le Rectificatif N° 1 du 24 octobre 1939 ».*

*Le Commissaire Militaire,*  
**PAQUIN.**

*Le Commissaire Technique,*  
**R. LE BESNERAIS.**

9733. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg.

Rectificatif n° 1  
à l'Ordre du  
Jour n° 6.  
Béquet à coller  
sur la partie  
correspon-  
dante de  
l'Ordre du  
Jour n° 6.

M. VALLADON (Y. G.), Lieutenant-Colonel de Cavalerie, breveté d'Etat-Major,  
*Commissaire Militaire de la Commission Régionale Sud-Ouest des Chemins de fer.*

COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER

PARIS, le 2 Septembre 1939

Aff

C.C.P.4

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES TECHNIQUES ADJOINTS  
DE LA COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER

Par décision de M. le Président du Conseil, Ministre de la  
Défense Nationale et de la Guerre, en date du 1<sup>er</sup> Septembre 1939,  
ont été nommés :

Commissaires Techniques Adjointes de la Commission Centrale  
des Chemins de fer :

M. GOURSAT, Directeur du Service Central du Mouvement,

M. LECLERC du SABLON, Directeur du Service des Approvi-  
sionnements, Commandes et Marchés.

Le Personnel est invité à prendre note de ces affectations  
et désignations et à donner toutes facilités aux personnalités  
ci-dessus désignées, en vue de l'accomplissement de leur  
mission.

Le Commissaire Militaire,

PAQUIN

Le Commissaire Technique,

R. LE BESNERAIS

9142

# SOCIÉTÉ NATIONALE

## ORDRE DU JOUR N° 21

*des*

### CHEMINS DE FER FRANÇAIS

COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Aff.

C. C. P 1

Le Gouvernement vient de décréter la mobilisation générale.

Le service des Chemins de fer relève, dorénavant, de l'Autorité Militaire.

La Commission Centrale et les Commissions Régionales prennent en main le service dès demain, 2 septembre à 0 heure.

Le Conseil d'Administration et le Comité de Direction de la Société Nationale ont pris, dès ce matin, toutes les mesures nécessaires pour que notre Réseau soit, sans aucun retard, totalement apte à remplir toutes les missions que le Pays lui confiera.

Nous savons que nous pouvons compter sur tout le personnel, fier de son rôle essentiel dans la défense du Pays, pour le remplir avec cœur, intelligence et dévouement, en se donnant tout entier à ce qui sera, dès maintenant, notre seul but : le Salut du Pays.

Vive la France !

*Le Commissaire Militaire,*

**PAQUIN.**

*Le Commissaire Technique,*

**R. LE BESNERAIS.**

Paris, le 16 août 1939.

Col.

D

**NOMINATIONS DU COMMISSAIRE MILITAIRE DE LA COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER  
ET DES COMMISSAIRES MILITAIRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS RÉGIONALES**

**DÉSIGNATIONS DES COMMISSAIRES TECHNIQUES DES COMMISSIONS  
CENTRALES ET RÉGIONALES.**

*Le présent tirage annule et remplace le tirage du 30 avril 1938 et le  
Rectificatif n° 1 en date du 1<sup>er</sup> mars 1939.*

Par décision ministérielle, a été nommé :

M. PAQUIN (J. M. B.) Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée, Sous-Chef du 4<sup>e</sup> Bureau : *Commissaire Militaire de la Commission Centrale des Chemins de fer.*

Ont été affectés en qualité de *Commissaires Militaires Adjointes à la Commission Centrale des Chemins de fer*, les officiers ci-après désignés :

M. le Chef de Bataillon d'Infanterie br. d'E. M., de BEAUVILLE, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Artillerie br. d'E. M., BOYER, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Infanterie br. d'E. M., LACOMBE, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Infanterie br. d'E. M., NOGUEZ, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

M. le Capitaine d'Infanterie br. d'E. M., TIRAT, de l'E. M. A. (4<sup>e</sup> Bureau).

Par même décision ministérielle, ont été nommés

M. BERGES (M. A.), Lieutenant-Colonel d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale des Chemins de fer de la Région de l'Est.*

M. ROUX (J. A. E.), Chef de Bataillon d'Infanterie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale des Chemins de fer de la Région du Nord.*

M. NICOL (L.), Chef de bataillon d'Infanterie, breveté d'État-Major hors-cadres E. M., à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale des Chemins de fer de la Région de l'Ouest.*

M. QUENARD (E. P. A.), Chef d'Escadron d'artillerie, breveté d'État-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Commission Régionale des Chemins de fer de la Région du Sud-Ouest.*

M. PELTEY (G. M. G. J.), Lieutenant-Colonel du Génie breveté d'état-Major hors cadres E. M. à l'État-Major de l'Armée : *Commissaire Militaire de la Région du Sud-Est.*

Par décision ministérielle, et en exécution de l'article 3 du Décret du 27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer, les désignations ci-après de *Commissaires Techniques* ont été prononcées :

#### **COMMISSION CENTRALE**

Commissaire Technique — M. LE BESNERAIS, Directeur général de la S. N. C. F.

Commissaire Technique Adjoint — M. BERTHELOT, Directeur général Adjoint de la S. N. C. F.

#### **COMMISSION REGIONALE DE L'EST**

Commissaire Technique — M. RENARD, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. DARGEOU, Chef du Service de l'Exploitation.

#### **COMMISSION REGIONALE DU NORD**

Commissaire Technique — M. CAMBOURNAC, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. DEGARDIN, Chef du Service de l'Exploitation.

#### **COMMISSION REGIONALE DE L'OUEST**

Commissaire Technique — M. LEGOUX, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. SOULARD, Chef du Service de l'Exploitation.

#### **COMMISSION REGIONALE DU SUD-OUEST**

Commissaire Technique — M. EPINAY, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. DREYFUS, Chef du Service de l'Exploitation.

#### **COMMISSION REGIONALE DU SUD-EST**

Commissaire Technique — M. JOURDAIN, Directeur de l'Exploitation.

Commissaire Technique Adjoint — M. TUJA, Chef du Service de l'Exploitation.

Le Personnel est invité à prendre note de ces affectations et désignations et à donner toutes facilités aux personnalités ci-dessus désignées, en vue de l'accomplissement de leur mission.

*Le Directeur Général,*  
**R. LE BESNERAIS.**

*“ Nominations du Commissaire Militaire de la Commission centrale des Chemins de Fer, et des Commissaires Militaires des différentes Commissions régionales. — Désignations des Commissaires techniques des Commissions centrales et régionales ”*

---

*Paris, le 1<sup>er</sup> Mars 1939*

COL.

*Les rectifications suivantes sont à faire à la plume.*

*Les agents devront, en outre, mentionner en marge de l'Ordre du Jour N° 6 :  
« Modifié par le Rectificatif N° 1, en date du 1<sup>er</sup> Mars 1939 ».*

---

Au dessus de : M. le Capitaine d'Artillerie br. d'E.M., BOYER de l'E.M.A.  
(4<sup>e</sup> Bureau).

Inscrire : M. le Chef de Bataillon d'Infanterie br. d'E.M., de BEAUVILLÉ  
de l'E.M.A. (4<sup>e</sup> Bureau).

Au lieu de : M. Bergès (M.A.), Chef de Bataillon d'Infanterie.

Il faut : M. Bergès (M.A.), Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

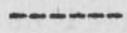
Au lieu de : Commission Régionale de l'Est. — Commissaire Technique adjoint.  
— M. Grandjean.

Il faut : Commission Régionale de l'Est. — Commissaire Technique adjoint.  
— M. DARGEOU.

*Le Directeur Général,*  
**R. LE BESNERAIS.**

jd

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS



Le Président  
du Conseil d'Administration

Le 28 janvier 1938

Gl 58

Monsieur le Ministre,

L'article 40 de l'Instruction ministérielle du 5 décembre 1928, portant règlement sur l'organisation et l'administration des Sections de Chemins de fer de campagne et du Personnel technique de la Direction des Chemins de fer prévoit que le Personnel technique attaché à la Direction des Chemins de fer aura, en principe, la composition suivante :

- 1°) un ingénieur adjoint au Directeur,
- 2°) des inspecteurs chefs de bureau,
- 3°) des employés.

Il est également prévu que ce Personnel peut être augmenté par l'adjonction de représentants techniques des Commissions de réseaux limitrophes de la zone des armées.

Les modifications apportées dans l'organisation des chemins de fer français par le décret-loi du 31 août 1937 entraînent une nouvelle désignation des fonctionnaires et agents affectés à la Direction des Chemins de fer.

D'autre part, les études menées d'entente entre l'Etat-Major Général et les Réseaux de Chemins de fer, à la suite de différents exercices, ont démontré la nécessité d'affecter à la Direction des Chemins de fer plusieurs fonctionnaires du grade d'ingénieur.

Les fonctionnaires de cette catégorie, actuellement désignés ou en instance de désignation, sont :

- MM. LELIEVRE - Ingénieur Principal au Service Central de l'Exploitation, Région NORD,
- STEPHAN - Sous-Chef de l'Exploitation de la Région SUD-EST,
- PATEL - Inspecteur Principal adjoint de la Région EST,
- LEFUSTEC - Ingénieur adjoint de la Traction de la Région EST.

Monsieur le Ministre de la Défense nationale et de la Guerre -  
Etat-Major de l'Armée - 4ème Bureau - 4ème Section -  
231, boulevard St-Germain - PARIS.  
.....

J'ai l'honneur de vous proposer de transformer cette organisation en une délégation des Chemins de fer auprès de la Direction des Chemins de fer au Grand Quartier Général; cette délégation serait sous les ordres d'un haut fonctionnaire de la Société Nationale des Chemins de fer français. Il disposerait de fonctionnaires supérieurs des Régions, et d'un fonctionnaire des Réseaux secondaires. Parmi ces fonctionnaires, l'un appartiendrait toujours à un Service de Traction.

Je vous propose de désigner les fonctionnaires dont les noms suivent :

- MM. MERMONT - Inspecteur Général du Mouvement, Chef de la 2ème Division du Service Central du Mouvement de la S.N.C.F.  
Chef de la Délégation technique,
- LELIEVRE - Chef de la Division administrative de la Région NORD,
- FELLOT - Ingénieur, Chef de la 3ème Division de l'Exploitation à la Région SUD-EST,
- PATEL - Inspecteur Principal adjoint de l'Exploitation à Région EST (Sous-Direction de Strasbourg),
- LEFUSTEC - Ingénieur adjoint de la Traction à la Région EST.

Dès leur désignation, le nécessaire sera fait en vue de leur incorporation dans une section de chemins de fer de campagne.

La Commission des Réseaux secondaires aurait également à désigner un fonctionnaire de la même catégorie.

Les autres fonctionnaires et agents seront désignés d'entente entre les membres militaire et technique de la Commission centrale de la S.N.C.F. : ce Personnel comprendra entre autres un ingénieur ou inspecteur chef de bureau qui sera plus particulièrement chargé, sous la direction du chef de la Délégation technique, de la répartition du matériel roulant.

Veuillez agréer,.....

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : GUINAND.